

Cahier des charges **« Accueil de personnes retraitées à la ferme »**

Ce cahier des charges précise les critères requis pour qu'un hébergement du type gîte ou chambre d'hôtes situé sur ou à proximité d'une exploitation agricole puisse bénéficier de la mention « Accueil de personnes retraitées à la ferme ».

1. Critères liés à l'hébergement

- L'hébergement doit être agréé par un réseau intervenant dans le secteur des locations touristiques saisonnières en milieu rural, qui réponde aux conditions suivantes :
 - Le réseau d'hébergement doit garantir la qualité des prestations d'hébergement qu'il développe en proposant un cahier des charges collectif de qualité et un suivi régulier des dites prestations.
 - Ce réseau doit être reconnu compétent et représentatif par l'administration touristique. Cette légitimité renvoie aux compétences reconnues du dit réseau pour délivrer des certificats de visite préalable au classement des meublés de tourisme.
 - Confort correspondant à un niveau 2 épis Gîtes de France

- L'hébergement doit se situer sur ou à proximité du siège d'une exploitation agricole en activité et visitable.

- L'hébergement doit offrir un cadre accueillant, propre et soigné. Le bâti et les aménagements qui sont réalisés doivent s'insérer au mieux dans le paysage et le style architectural local. Une attention particulière doit être portée aux abords, notamment en terme de plantations et de fleurissement.

- Cet hébergement n'est pas spécifique aux personnes âgées.

- Une attention particulière sera portée à l'aménagement intérieur et extérieur pour prévenir le mieux possible d'éventuels risques de chutes ou glissades.

2. Critères liés au statut du prestataire

L'exploitant agricole doit habiter sur place ou à proximité immédiate de l'hébergement.

3. Critères liés à l'accueil de la clientèle

Tout prestataire bénéficiant de la mention spécifique « Accueil de personnes retraitées à la ferme » s'engage à :

- réserver aux hôtes un accueil personnalisé
 - en étant disponible durant le séjour des retraités et en assurant avec eux un contact direct.
 - en proposant des prestations spécifiques : au minimum un moment de rencontre et convivialité par jour (promenades, café, loisirs, repas, jardinage, cueillette...)
 - en ouvrant les portes du milieu rural et en faisant découvrir le milieu agricole environnant (aspects culturels, locaux et régionaux)
 - en proposant éventuellement des services ou activités payantes (randonnées, ateliers, visites, courses...)

- proposer ce type d'accueil de préférence hors périodes vacances scolaires, les retraités étant les bienvenus durant toute l'année.

- proposer cette prestation incluant plus de prestations qu'en période normale et vendue au tarif hors saison

- Proposer cette prestation à un tarif inférieur à celui pratiqué normalement sur cette même période et tenant compte du nombre de personnes accueillies (**gîte**).

- Incitation forte à utiliser les produits de la ferme ou du terroir à la table d'hôte (**chambre d'hôte**)

Pour les propriétaires de gîtes, proposition des prestations suivantes :

- forfait ménage
- location de draps
- préciser les possibilités de restauration à proximité ou les traiteurs existants

Pour les propriétaires de chambre d'hôtes, proposition des prestations suivantes :

- la table d'hôte (au minimum un repas)
- lessive
- coin TV/lecture

4. Critères liés à la communication :

Tout prestataire bénéficiant de la mention spécifique « Accueil de personnes retraitées à la ferme » s'engage à :

- proposer un descriptif détaillé de son hébergement (accessibilité, confort, préciser le type des couchages) et des services supplémentaires proposés (hors cahier des charges) s'il y en a.
- préciser les activités proposées sur la structure d'accueil
- indiquer la capacité d'accueil de l'hébergement en question (**gîte**)
- indiquer le nombre de chambre d'hôte du propriétaire (**chambre d'hôte**)
- A signer un contrat (**gîte**)
- Possibilité de contrat sur demande (**chambre d'hôte**)
- Mettre à disposition des clients un classeur dans lequel seront répertoriés les renseignements utiles (numéros d'urgence, services...) ainsi que les activités de loisirs existant à proximité.

Signatures :

M. Mme :

Adresse :

Déclare avoir pris connaissance du présent cahier des charges et en agréer librement les termes.

En cas de non respect de ce cahier des charges et retrait de l'agrément, le présent engagement sera considéré comme nul.

Fait, en deux exemplaires, à

Le

Signature du prestataire